



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

contrats première embauche

Question au Gouvernement n° 2605

Texte de la question

CONTRAT PREMIERE EMBAUCHE

M. le président. La parole est à M. Michel Vaxès, pour le groupe des député-e-s communistes et républicains.

M. Michel Vaxès. Monsieur le Premier ministre, l'"obstination déraisonnable" n'est plus seulement l'apanage de certaines pratiques médicales. Vous nous montrez aujourd'hui qu'elle peut être celui d'un gouvernement. Semaine après semaine, l'hostilité au CPE grandit. Désormais, il mobilise contre lui toutes les catégories sociales, toutes générations confondues.

Monsieur le Premier ministre, vous ne pouvez pas avoir raison tout seul contre le plus grand nombre ! Retirez votre CPE ! Le semblant de dialogue que vous avez entamé avec quelques patrons n'a pas de sens. Il ne s'agit plus de corriger ou de modifier à la marge une mauvaise loi, il faut la retirer, c'est tout ! Votre responsabilité est clairement engagée et il n'y a pas d'échappatoire. Voulez-vous que le calme revienne dans les universités et dans le pays ? C'est simple : retirez le CPE ! (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Il existe des alternatives pour l'emploi des jeunes - dont M. Accoyer semble se préoccuper - qui sont respectueuses du code du travail. La semaine dernière, les député-e-s communistes vous ont d'ailleurs fait des propositions. Mais, malgré l'intérêt que leur portait M. Borloo, votre majorité les a rejetées.

M. Richard Mallié. Souvenez-vous des emplois-jeunes ! Vous n'avez pas à nous donner de leçons.

M. Michel Vaxès. Pourtant, 600 000 départs à la retraite auront lieu dans les dix prochaines années et ils vont libérer des emplois. Nous proposons que des négociations s'ouvrent entre patronat et salariés pour préparer le remplacement de ces départs massifs. Jeunes, moins jeunes, seniors pourraient en bénéficier sans qu'il soit besoin de recourir à des contrats au rabais comme le CNE ou le CPE. Le bon fonctionnement des services publics exige également d'ouvrir largement l'accès à la fonction publique. Beaucoup de jeunes pourraient y être accueillis. Ne les décevez pas !

Monsieur le Premier ministre, la sortie de crise ne dépend que de vous. Faites preuve de responsabilité : retirez le CPE ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains et sur quelques bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes.

M. Gérard Larcher, *ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes*. Monsieur le député, nous avons discuté la semaine dernière de tous ces sujets, à l'occasion de l'examen de la proposition de loi déposée par le groupe des député-e-s communistes et républicains.

Je rappelle que notre pays a un double défi à relever. Avant même de parler de mutation démographique, il faut s'attaquer à l'emploi des seniors. Nous sommes l'un des pays où leur taux d'activité est parmi les plus bas si bien qu'au-delà de quarante-cinq ans, on n'investit plus dans la formation des salariés. Cette réalité nous a conduit, à la suite de la négociation interprofessionnelle, à préparer avec les partenaires sociaux un plan d'ensemble pour les seniors.

M. Jean-Pierre Soisson. Très bien !

M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes. L'anticipation de l'avenir passe par un plan de gestion des emplois et des compétences. Il faut préparer les jeunes, pour qu'ils puissent

connaître des parcours moins chaotiques. Aujourd'hui même, les missions locales sont réunies et nous travaillons avec elles à mettre au point un ensemble d'outils pour sortir les jeunes du chômage, notamment ceux des 750 quartiers sensibles.

Aujourd'hui, 38 % des garçons de moins de vingt-six ans vivant dans les quartiers sont au chômage, et 41 % des filles. Et encore, certains d'entre eux ne sont même pas inscrits à l'ANPE ! C'est pourquoi nous nous efforçons, avec le Premier ministre, avec Jean-Louis Borloo, qu'ils renouent avec l'Agence nationale pour l'emploi.

Notre réponse s'appelle professionnalisation. Elle passe par les CIVIS - 161 000 ont été conclus (*Protestations sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains et sur de nombreux bancs du groupe socialiste*) -, par l'entrée et l'accompagnement dans l'emploi.

Le Premier ministre vient d'exprimer l'ouverture d'esprit qui est la sienne. Nous sommes à ses côtés pour sécuriser l'entrée dans l'emploi et le parcours des jeunes, car nous en avons assez de la précarité ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

Données clés

Auteur : [M. Michel Vaxès](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (13^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2605

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 mars 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 23 mars 2006